

BASTIOU (Yves-Marie).

Né à Pontrieux (N-D des Fontaines, paroisse de Ploezal), le 19 mai 1751, de Joseph (qui signe) et Marie-Anne le Gaspren. En 1767, alors qu'il était premier enfant de chœur, le chapitre le gratifie de 3 L pour son entrée au collège. Le 31 octobre 1772, on lui accorde 30 L « pour l'aider à faire son séminaire ». La même allocation lui est attribuée l'année suivante. Il participe régulièrement aux offices chantés. Devient docteur en droit et en théologie. Membre de l'ordre des Récollets. Principal du collège de Tréguier. Au moment de la Révolution, il prête le serment. Sa demande de domiciliation dans sa ville natale est ainsi rédigée : « Pour me conformer à l'article 34 du titre 1 de la loi du 14 octobre 1791, je déclare : 1) Etre parti de Marseille fin août 1791 comme il appert par le certificat des officiers municipaux de cette ville. – 2) Que de là je me suis rendu directement à Nantes d'où j'ai parti aussitôt pour Pontrieux, lieu de ma résidence et de ma naissance où j'ai fait ma déclaration le lendemain de mon arrivée de ne vouloir mener la vie commune, à l'effet d'obtenir le traitement accordé aux religieux de mon ordre » (Y. Thomas, *Pontrieux*, p. 239). Vicaire à Pontrieux en 1792. Il abdique le 25 avril 1794. En Floréal an II, il est vicaire de Lanmodez (ADCA, 1 Q 481). «S'est marié lors de l'arrêté de Le Carpentier, mariage dissous» (Boullé II). Simple prêtre à Yvias de 1796 à 1802. Il est élu maire de cette commune en Floréal an XIII. Il s'engage dans la vie conventuelle. Devient sous-prieur de l'abbaye Sainte-Geneviève des Bois, à Paris, où il se consacre à la rédaction d'ouvrages d'éducation et de théologie. Publie *Eléments de logique*, *Grammaire de l'adolescence* (1810), *Grammaire de l'enfance* (1814). Il meurt à Paris le 8 mai 1814.